

ELECTIONS PROFESSIONNELLES

LA CGT SE RENFORCE EN CAP A ET B DANS LA TERRITORIALE



La Cgt sort bien gagnante aux élections professionnelles dans la FPT. La CFDT est en deuxième position avec 20,749% devant FO qui totalise 16,103% des voix.

QUELQUES BEMOLS SUR L'EVOLUTION DE LA PARTICIPATION AVEC UN RECU DE NOTRE ORGANISATION

Malgré le taux de participation en recul de 5,5 points par rapport à 2018 passant de 51% à 45,5%, il faut souligner une belle progression CGT dans plusieurs collectivités notamment à Saint Etienne (+23 points), au Conseil régional Ile de France (+7 points) et dans les Services Départementaux d'Incendie et de Secours.

L'abstention progresse d'un peu plus de 5 points en suffrages exprimés pour les CST de 2022 en comparaison aux élections Comité Technique (CT) de 2018. Et les suffrages exprimés sont en recul de près de 7 points pour les CAP de 2022 en comparaison avec les CAP de 2018.

LE VOTE ÉLECTRONIQUE ET LA SUPPRESSION DU CHSCT : DEUX FACTEURS FRAGILISANT LA PARTICIPATION ?

Les agent.es territoriaux sont sceptiques et frileux quant au fait de donner leurs coordonnées, bien que leur participation soit plus importante au vote électronique que les catégories C. Dans la FPT, où le vote à l'urne était encore possible, la participation est de 48,6% contre 39,8% dans celles qui ont choisi le vote électronique. La CGT était opposée à cette modalité de vote électronique. Au-delà de ce fait, de multiples dysfonctionnements ont par ailleurs été observés : dans les envois d'identifiants et de mots de passe, des problèmes de connexion, des erreurs dans les listes électorales ...qui étaient sous la responsabilité des employeurs publics chargés de l'organisation.

D'autre part quelle confiance accorder à des instances qui réduisent en peau de chagrin les capacités d'intervention et le pouvoir d'agir des agent.e.s sur l'organisation du travail au travers de les organisation syndicale?

DES CADRES ET PROFESSIONS INTERMEDIAIRES PLUS NOMBREUX QUI VOTENT CGT !

Si le taux de participation est globalement en baisse, les agent.es ont été plus nombreux à voter CGT. Il faut noter néanmoins que les catégories A et B ont plus voté par voie électronique. La CGT a globalement remporté davantage de sièges en CAP A comme en Ile-de-France, au Centre de gestion de la petite couronne (CIG) – qui regroupe les collectivités des départements du 92,93 ,94 - avec un siège supplémentaire en CAP A, B et C.

QUE PENSER DU DIALOGUE SOCIAL DANS LES 502 COLLECTIVITES SANS SCRUTIN DE LISTES ?

Plus de 50 000 inscrit.e.s s aux élections dans les CST n'ont pu voter faute de listes syndicales. Dans la majorité des collectivités concernées, il s'agit plutôt de petites structures et en quantité limitée. Mais dans certains territoires et pas les moins peuplés, l'absence de liste est plus importante et questionne. La région PACA, Le département du Nord dans la région Haut de France, et les départements du Val d'Oise, de l'Essonne et des Yvelines en région Ile de France sont concernés. Le département de Seine Maritime en Normandie est également touché dans une moindre mesure. S'agit-il de difficultés d'organisation internes des syndicats liées à la qualité de vie syndicale ? s'agit-il de freins ou de résistances des élus locaux, des administrations pour organiser les élections professionnelles ? S'agit-il de faiblesse de la CGT à mobiliser ses troupes lors de la campagne pour aller au-devant des salarié.es ?

LE BESOIN DE REUNIR LES ELU.ES DES CAP A ET B POUR CONSTRUIRE DES LUTTES CONVERGENTES

Le nombre d'inscrits montre une évolution du salariat dans la fonction publique territoriale avec une augmentation des cadres A et B.

S'adresser à eux est donc un enjeu crucial pour la CGT. L'érosion lente mais régulière au fil des scrutins doit nous interroger sur la stratégie syndicale à adopter pour que la CGT reste un syndicat de classe et de masse qui s'adresse à toutes les catégories et soit présente dans tous les territoires.

L'UFICT est une organisation spécifique qui a vocation de porter les revendications des agents de catégorie A, B et maîtrise. L'UFICT organisera en 2024 une journée d'étude consacrée aux élu.es des CAP A et B pour mettre en commun les revendications et renforcer un syndicalisme de masse et de transformation sociale dans la Fonction publique territoriale.